



Puteaux, le 5 septembre 2006

communiqué

## **MARCHES PUBLICS**

---

### **LES PME FRANÇAISES VEULENT CONTINUER A CROIRE A L'EUROPE**

La CGPME soutient les pouvoirs publics français dans leur volonté de convaincre la Commission européenne, le 6 septembre, de renégocier les accords « marchés publics » de l'OMC en faveur des PME.

Aujourd'hui, en Europe, les PME innovantes pâtissent des « verrous protectionnistes » dont bénéficient leurs homologues américaines et asiatiques dans l'accès aux marchés publics. La CGPME prône un rééquilibrage pour parvenir à une concurrence saine et loyale qui profiterait à toutes les PME européennes.

Sans imposer des « quotas » ou « parts réservataires », il est impératif que les PME innovantes bénéficient de « mesures préférentielles » afin de lutter à armes égales avec leurs concurrents.

La CGPME souhaite que le bon sens triomphe à la Commission européenne. Il n'y a aucune raison valable pour que l'OMC accepte de favoriser, sans discrimination, l'accès des PME à la commande publique, et que la Commission s'y oppose.

Les PME veulent continuer à croire à l'Europe.